

Sources de bénéfices

Le document suivant est présenté conformément aux directives du BSIF en matière de communication des sources de bénéfices (« SDB »). Les SDB ne constituent pas une mesure financière définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthodologie normalisée en matière de présentation des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthodologie, des estimations et des hypothèses utilisées, et il est sensible à ces éléments.

Les SDB identifient les diverses sources du bénéfice net calculé conformément aux IFRS, et ils donnent une analyse de l'écart entre le bénéfice net réel et le bénéfice net prévu en fonction des contrats en vigueur et des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur

Fraction du bénéfice net avant impôt consolidé découlant des contrats en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée. Le bénéfice prévu des sociétés de gestion d'actifs correspond à leur bénéfice net avant impôt.

Incidence des affaires nouvelles

Incidence au point de vente sur le bénéfice net avant impôt de la souscription de nouveaux contrats au cours de la période visée. La souscription de nouveaux contrats pourrait entraîner un profit ou une perte au point de vente, en grande partie parce que les hypothèses relatives aux évaluations sont différentes des hypothèses relatives aux prix ou que les frais d'acquisition peuvent différer des frais supposés lors de l'établissement des prix. Par exemple, des pertes liées aux affaires nouvelles découlant des produits d'assurance-vie individuelle seraient enregistrées lorsque les marges d'évaluation et les frais d'acquisition sont relativement élevés.

Gains et pertes actuariels

Gains et pertes avant impôt attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée.

Mesures de la direction et modifications des hypothèses

Incidence sur le bénéfice net avant impôt des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles ou d'autres mesures de la direction.

Autres

Incidence sur le bénéfice net avant impôt non couverte par les catégories précédentes. Par exemple, les coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations ainsi que les autres coûts connexes.

Exercice clos le 31 décembre 2019 (en millions de dollars canadiens)	FSL	FSL	Gestion	FSL	Organisation	Total
	Canada	États-Unis	d'actif FSL	Asie	internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	968	486	1 330	538	(134)	3 188
Incidence des affaires nouvelles	91	6	–	(113)	–	(16)
Gains et pertes actuariels	(87)	55	3	(1)	(43)	(73)
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	(24)	(369)	–	37	229	(127)
Autres	–	(26)	(174)	(2)	(35)	(237)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	948	152	1 159	459	17	2 735
Bénéfice relatif à l'excédent	124	34	–	173	169	500
Bénéfice avant impôt	1 072	186	1 159	632	186	3 235
Impôt sur le résultat	(15)	(28)	(262)	(51)	64	(292)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 057	158	897	581	250	2 943
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	174	(5)	–	61	–	230
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	95	95
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	883	163	897	520	155	2 618
Exercice clos le 31 décembre 2018	FSL	FSL	Gestion	FSL	Organisation	Total
	Canada	États-Unis	d'actif FSL	Asie	internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	882	451	1 264	507	(106)	2 998
Incidence des affaires nouvelles	108	5	–	(98)	–	15
Gains et pertes actuariels	424	(7)	–	(17)	(46)	354
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	31	(498)	–	76	145	(246)
Autres	(1)	(51)	(71)	(14)	(13)	(150)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 444	(100)	1 193	454	(20)	2 971
Bénéfice relatif à l'excédent	127	98	–	164	151	540
Bénéfice avant impôt	1 571	(2)	1 193	618	131	3 511
Impôt sur le résultat	(308)	19	(284)	(51)	27	(597)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 263	17	909	567	158	2 914
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	321	(35)	–	12	–	298
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	94	94
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	942	52	909	555	64	2 522

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le bénéfice avant impôt prévu sur les affaires en vigueur s'est établi à 3 188 M\$, en hausse de 190 M\$ par rapport à 2018. Cette augmentation du bénéfice prévu s'explique en grande partie par la croissance des affaires enregistrée au Canada, aux États-Unis et en Asie, par la hausse de l'actif net moyen, par la gestion des dépenses et par les produits tirés des placements à la MFS ainsi que par l'incidence du change lié à la variation du dollar canadien par rapport aux devises.

Les pressions exercées par les affaires nouvelles se sont établies à 16 M\$ en 2019, en baisse de 31 M\$ comparativement à 2018. Cette variation est principalement attribuable aux fluctuations défavorables des rendements et à la composition des souscriptions.

La perte actuarielle avant impôt de 73 M\$ pour 2019 était principalement attribuable à l'incidence défavorable des taux d'intérêt, aux résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux autres résultats défavorables, y compris l'augmentation des charges liées à la réglementation découlant de la préparation à l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, par la croissance des marchés des actions et par l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

Pour l'exercice 2019, des modifications d'hypothèses et mesures de la direction ont entraîné une perte avant impôt de 127 M\$. Au Canada, la perte avant impôt de 24 M\$ reflète les variations défavorables des taux de réinvestissement ultimes publiés ainsi que l'incidence défavorable des améliorations des modèles et des modifications de méthodes, partiellement contrebalancées par les variations favorables des hypothèses relatives à la mortalité aux Régimes collectifs de retraite et par les mises à jour favorables d'hypothèses liées aux placements. Aux États-Unis, la perte avant impôt de 369 M\$ reflète des mises à jour défavorables des provisions au titre de la réassurance à la Gestion des affaires en vigueur. En Asie, le profit avant impôt de 37 M\$ reflète l'incidence favorable des améliorations des modèles et des modifications de méthodes, partiellement contrebalancée par des mises à jour défavorables sur le plan des déchéances à la Division International. Pour l'Organisation Internationale, le profit avant impôt de 229 M\$ reflète l'incidence favorable des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

Les autres éléments se sont traduits par une perte avant impôt de 237 M\$ en 2019. Aux États-Unis, la perte de 26 M\$ est attribuable à l'incidence des coûts d'intégration liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis. Au sein de Gestion d'actifs, la perte de 174 M\$ est attribuable aux ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ainsi qu'aux coûts d'acquisition engagés par Gestion SLC relativement à l'acquisition de BGO. Pour l'Organisation internationale, la perte de 35 M\$ est attribuable aux coûts de restructuration, principalement liés aux indemnités de départ versées à la suite à diverses initiatives visant à simplifier notre structure organisationnelle et à accroître l'efficacité.

Le bénéfice net avant impôt relatif à l'excédent s'est établi à 500 M\$ en 2019, en baisse de 40 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La variation était principalement attribuable à la baisse de l'évaluation du portefeuille de biens immobiliers et à la diminution des produits tirés des placements, partiellement contrebalancées par la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente.